

	Cécile Untermaier (4 ^è circ. Louhans Tournus)	Patrick Monin (1 ^{ère} circ. Mâcon Cluny)	Eric Riboulet (5 ^è circ. Chalon)	Céline Vinauger (3 ^è circ. Autun Le Creusot)
1. Recrutements La FSU-SNUipp estime les besoins en recrutement dans l'éducation nationale à un engagement budgétaire pluriannuel à hauteur de 90 000 postes. Sur le département de Saône-et-Loire, on peut l'estimer à 250. Quel sera en tant que député-es votre positionnement lors des discussions de la loi de finance sur ce point ?	L'école républicaine est le lieu de l'égalité des chances et de l'émancipation. Données OCDE : nous devons avoir moins d'élèves par enseignant pour rattraper les pays les mieux placés. On constate et on déplore le nombre grandissant de contractuels dont il faut assurer la titularisation. Recrutement de psychologues scolaires et d'infirmières.	Plan pluri-annuel de recrutements pour atteindre 19 élèves par classe en moyenne. Abaisser le plafond de 24 en cycle 2 et consulter les enseignants pour fixer des plafonds selon les niveaux mais aussi les réalités de terrain. Renforcer l'attractivité du métier. Projet de loi de finance rectificative pour mesures d'urgence dont l'école.	Augmenter les moyens pour l'école, et notamment les effectifs personnels enseignants et administratifs). Dans les écoles, les collèges et les lycées il faudra créer les postes nécessaires, notamment pour permettre de réduire les effectifs par classe	Recruter à l'éducation nationale, adopter un plan pluriannuel de recrutement avec tout de suite le recrutement de 90000 enseignant.es et enseignants.
2.PMQC Le dispositif Plus de Maîtres-ses que de Classes, bien que plébiscité par la profession, a été supprimé par le précédent ministre sans évaluation. Agirez-vous pour son rétablissement ?	« Plus de maîtres que de classes » était apprécié des enseignants et des élèves. Le rétablissement de ce dispositif me paraît indispensable et il doit être fait en laissant plus d'autonomie aux établissements scolaires pour s'organiser.	Personnellement, je soutiendrai ce dispositif, qui a fait ses preuves particulièrement dans les écoles de Mâcon telles que Arc-en-Ciel et Marcel Pagnol, qui ne bénéficient plus de ce dispositif depuis cette année.	Dispositif « Plus de maîtres que de classes » : ce dispositif a été supprimé par le ministre Blanquer. Je voterai pour son rétablissement	Plus de maîtres que de classes pour permettre la concertation et le travail en équipes inclus dans le temps de service.
3.AESH Les AESH sont devenu-es des maillons indispensables du système éducatif. Quel statut, quel grade, quelle formation,	Création d'un statut des AESH Revalorisation salariale avec prise en compte de	Création d'un service public des AESH : corps de fonctionnaires Former et titulariser les	Nouveau corps de fonctionnaires. Former et titulariser les personnels en poste	Créer un véritable service d'accompagnement des élèves en situation de handicap avec un nouveau

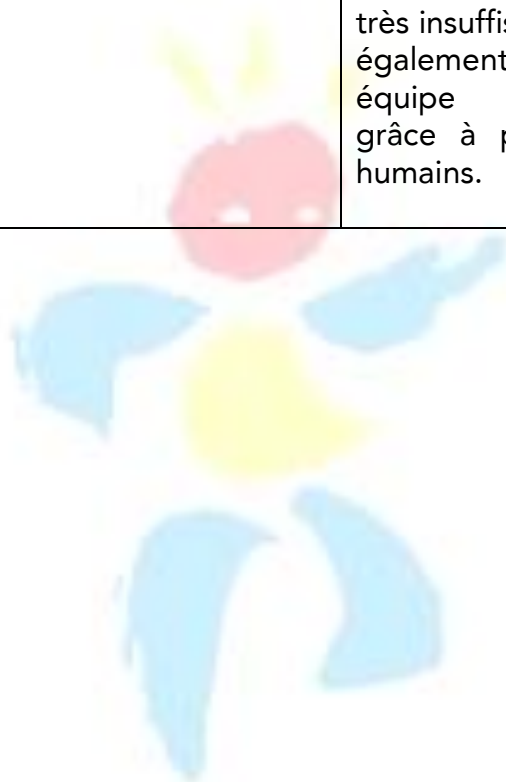
<p>quel salaire comptez-vous leur proposer ?</p>	<p>l'expérience Temps de travail complet Amélioration de la formation Filière ouvrant sur d'autres métiers</p>	<p>personnels en poste Formation établie en concertation avec les acteurs de terrain. Augmentation salaires Fin des temps partiels non-souhaités (temps de service de 24h)</p>		<p>corps de fonctionnaire en formant et titularisant les actuels AESH.</p>
<p>4. Education Prioritaire Les politiques concernant l'Education Prioritaire sont en train de prendre un virage, passant de la logique de « donner plus à celles et ceux qui ont moins » à une logique de contractualisation. Quelle politique d'Education Prioritaire soutiendrez-vous ?</p>	<p>Protection des REP et REP + Suppression des CLA</p>	<p>Reconstruction d'une carte de l'EP en concertation (collectivités, syndicats, associations de parents) Fin de la logique de contractualisation. Etudier la situation des écoles sans référence au collège de rattachement. Penser la même logique dans certaines zone rurales en garantissant un meilleur maillage scolaire.</p>	<p>(Re)création d'une carte de l'éducation prioritaire. Accompagnement de rattrapage scolaire. Rétablissement des RASED</p>	<p>Etablir une carte de l'EP en concertation (syndicats et associations de parents) Rétablir les RASED Renforcer les dispositifs de rattrapage scolaire et l'aide aux devoirs.</p>
<p>5. Direction La loi Rilhac a conféré aux directrices et directeurs d'école une « autorité fonctionnelle » sans toutefois que le périmètre de celle-ci soit clairement défini. Par ailleurs, elle a augmenté le temps de décharge des directrices et directeurs d'environ 20% des écoles. Elu.e député.e, demandez-vous l'abrogation de cette autorité fonctionnelle pour rétablir les directrices-teurs dans leur rôle de « pair-es parmi leurs pair-es », demandez-vous l'allègement de leurs tâches administratives</p>	<p>Allègement de la fonction Augmentation du temps de décharge Simplification des tâches Aide pour la gestion des petites tâches et des tâches administratives Formation en réglementation</p>	<p>Abrogation de la loi Rilhac Fonctionnement collégial dans le premier degré Aide administrative et éducatives aux directeurs d'école. Amélioration du mode de décharge d'enseignement pour tous les directeurs d'école maternelle et élémentaire. Plus grande confiance en l'expertise des acteurs de terrain en matière</p>	<p>Revenir sur les dispositions de la loi Rilhac instituant une autorité fonctionnelle Amélioration du mode de décharge pour tous les directeurs</p>	<p>Abrogation de la loi Mise en place d'une aide administrative et éducative aux directrices et directeurs Améliorer du mode de décharge d'enseignement pour tous les directrices et directeurs d'écoles</p>

ainsi que l'augmentation des décharges de direction oubliées par la loi ?		d'orientation		
6. Temps de service La FSU-SNUipp prône une réduction du temps de service face à élèves au profit des temps de concertation pour renforcer les collectifs de travail, ce qui passe par des embauches supplémentaires pour compléter les services des enseignant-es. Êtes-vous en faveur de telles mesures ?	Pas favorable : articulation compliquée. Concertation après les heures de service.	Remise à plat du temps de travail en concertation avec les représentants du personnel. Temps de préparation et de travail en équipe intégré au temps de travail Recrutement de remplaçants.	Temps de concertation essentiels. Créations de postes d'assistants pédagogiques pour remplacer les maîtres et compléter leur service.	Oui. Renforcer partout les effectifs de la vie scolaire et reconnaître leur rôle pédagogique.
7. Formation Que pensez-vous que l'Education Nationale doit faire pour améliorer la formation initiale et continue de tous les personnels?	Formation initiale : besoin d'une meilleure organisation de l'alternance Formation continue : Dialogue entre enseignants et encadrement pour définir les besoins de formation Crédit temps pour la formation continue Formation sur des temps plus longs. Améliorer l'évaluation de la formation continue.	Formation initiale : création d'écoles professionnelles en lien avec l'université Pré-recrutements Formation continue : retour à des formations en présentiel. Partenariats avec les mouvements pédagogiques agréés. Soutien à la recherche	Formation initiale : Dispositif de pré-recrutement Création d'écoles professionnelles de l'enseignement Formation à la pédagogie, à la psychologie de l'enfant, à la lutte contre les discriminations.	Reconstruction de la formation initiale et continue.
8. Ecole inclusive Quelles sont les mesures	On ne peut avoir une école inclusive dans une société	Service public des AESH (cf Q3)	L'école inclusive a besoin d'être repensée. Pour cela	Mise en place d'équipes pluridisciplinaires, au

<p>urgentes à prendre pour que notre école soit réellement inclusive ?</p>	<p>que ne l'est pas. Formation et accompagnement des enseignants Meilleure reconnaissance Formation et professionnalisation des AESH Partenariats écoles/ESMS pour encourager les transferts de compétences.</p>	<p>Inclure l'accompagnement des élèves en situation de handicap à la formation des enseignants. Valoriser les autres structures (SESSAD, hôpital de jour, ITEP, IME...) Ecole inclusive socialement : gratuité du transport, des activités péri-scolaires, et des fournitures scolaires sans marque, des sorties scolaires lorsqu'elles sont sur le temps scolaire. Aides renforcées pour les sorties hors temps scolaire (temps méridien et/ou nuitées),</p>	<p>les dispositifs médico sociaux devront être intégrés dans l'école. Il faut en finir avec l'orientation en cas d'échec vécue comme punitive. Renforcer les dispositifs de rattrapage et créer un vrai service public d'AESH, avec un nouveau corps de personnels</p>	<p>service de la réussite de toutes et tous : médecins scolaires, psychologues, enseignantes et enseignants spécialisés, personnels de vie scolaire, accompagnatrices et accompagnateurs d'élèves en situation de handicap quel qu'il soit (physique, psychique, psychologique)</p>
<p>9.Rémunération Le point d'indice dans la Fonction Publique est pratiquement gelé depuis 2010 (mis à part une petite hausse en 2016 quasiment absorbée par une hausse simultanée des cotisations retraites). Cela entraîne pour les enseignant·es une perte de pouvoir d'achat sur 20 ans avoisinant les 20%. Quelle sera votre position sur les salaires dans la Fonction Publique lors des discussions de la loi de finance ?</p>	<p>Dégel du point d'indice dans la FP. Augmentation des salaires selon les standards européens et en particulier de notre voisin allemand.</p>	<p>Dégel du point d'indice. Revalorisation des grilles salariales en engageant des négociations avec les organisations syndicales et en visant le rattrapage progressif de la perte du pouvoir d'achat. Priorité aux débuts de carrière mais pas au détriment – ou en substitution – d'un effort nécessaire sur le recrutement et le niveau de rémunération global des enseignants du premier degré.</p>	<p>Dégel immédiat du point d'indice, avec une revalorisation de 10%. Revalorisation des grilles de salaires par négociations avec les organisations syndicales</p>	<p>Dégel du point d'indice et rattrapage Revalorisation des grilles salariales en engageant une négociation avec les organisations syndicales.</p>

<p>10.Représentativité Lors de la mandature précédente, les Commissions Administratives Paritaires ont perdu un grand nombre d'attributions, en particulier en ce qui concerne leur regard sur les carrières des personnels (mobilité, promotions, adaptations de poste, temps partiels...). Agirez-vous pour rétablir ces compétences ?</p>	<p>Les CAP sont la meilleure garantie d'obtenir un avis objectif sur la gestion des carrières individuelles. Elles seront rétablies, que ce soit pour les actes ayant un impact sur la gestion du corps de l'agent ou sur la carrière de chaque agent de ce corps.</p>	<p>Nous rétablirons les compétences des CAP. Leur perte participe d'une verticalisation inacceptable du fonctionnement de l'administration publique.</p>	<p>les Commissions Paritaires seront rétablies pour permettre aux organisations syndicales d'être présentes à tous les stades de la carrière des personnels (mutations, avancements ...). La perte de leurs attributions antérieures conduit à la généralisation de « postes à profil », à la discrétion unique de l'Administration</p>	<p>Etablissement des CAP et faire que ces instances se déroulent le plus localement possible.</p>
<p>11.Egalité professionnelle Quelles mesures proposerez-vous pour assurer l'égalité professionnelle femmes/hommes dans la Fonction Publique (salaires, accès aux postes de responsabilité...)?</p>	<p>Publier la liste des administrations ne se conformant pas à l'obligation d'égalité salariale femme-homme (« Name and Shame ») Mise en place d'un index sur l'égalité pour la fonction publique prévu en septembre 2022, d'après le ministère de la FP. Toutefois cet index n'est prévu que pour la fonction publique d'Etat, le Parlement s'étant opposé à l'extension à la FPT et FPH. J'œuvrerai donc à son extension à la FPH et FPT, avec majoration des pénalités financières,</p>	<p>Mesures pour compenser l'inégalité due à la maternité notamment (congé paternel, place de crèches, etc.). Mesures pour s'assurer de la parité dans la répartition des postes d'encadrement et l'attributions des postes à profil</p>	<p>Imposer la parité entre les femmes et les hommes dans les institutions politiques (c'est déjà une règle à la NUPES) mais aussi dans les administrations, notamment sur les postes à responsabilité</p>	<p>Imposer et faire appliquer la parité entre les femmes et les hommes.</p>
<p>12.Santé / Prévention Quelles mesures proposerez-</p>	<p>La médecine de prévention dans la Fonction publique</p>	<p>Nous souhaitons créer une véritable médecine du</p>	<p>Mesures pour la santé des personnels en matière de</p>	<p>Revaloriser les personnels de l'Education nationale et</p>

<p>vous pour la santé des personnels en matière de médecine de prévention ?</p>	<p>joue un rôle essentiel en matière de santé au travail et de prévention des risques professionnels. Il importe donc d'augmenter le nombre de médecins, actuellement en nombre très insuffisant et de mettre également en place des équipes pluridisciplinaires grâce à plus de moyens humains.</p>	<p>travail pour les enseignants, du premier comme du second degré. Comme sur nombre d'autres mesures, il faut le mettre en œuvre par une véritable concertation avec l'ensemble des partenaires impliqués. Il y a trop longtemps que ce manque est criant dans l'éducation nationale française.</p>	<p>prévention : j'agirai pour renforcer la médecine du travail, en restaurant les visites médicales périodiques dans la carrière. Je me battrais aussi pour restaurer les CHSCT et augmenter leurs moyens</p>	<p>renforcer les moyens Redéfinir les relations entre la hiérarchie et le personnel pour en finir avec le management descendant à l'origine de nombreuses souffrances au travail. Proposer des aides psychologiques, des lieux de discussion comme les analyses de pratiques.</p>
---	--	---	---	---



SINUipp
FSU 71